

Convocation à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Lundi 11 décembre 2023 à 19h
(en distanciel)

Nous avons l'honneur de t'inviter à participer à l'Assemblée générale extraordinaire de notre association qui se tiendra en visioconférence le lundi 11 décembre 2023, à 19h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR

Présentation générale du projet d'investissement au sein de la coopérative "La Rochelle Coworking", puis annonce des résultats des votes sur les résolutions suivantes :

1. Autorisation d'une décision pour que l'Association devienne membre de la coopérative "La Rochelle Coworking" et procéder à l'acquisition d'une part sociale d'une valeur de 250€.
2. Autorisation d'une décision pour la signature de la convention de compte courant d'associé présentée en annexe moyennant un apport de 30.000€ (TRENTE MILLE EUROS) bloqué pendant une durée de 15 ans et intégralement remboursé in fine.

En tant qu'adhérent à l'Association des Ingénieurs Violet EEMI EIGSI, tu as droit de vote lors de cette Assemblée Générale Extraordinaire. Tu peux consulter l'ordre du jour et les annexes en cliquant sur le bouton "Documents AGE 2023" ci-dessous :

A noter:

- Les documents et informations relatives à l'AGE sont accessibles ici : <https://eigsi-violet-alumni.hivebrite.com/news/1769696>
- Ne sont pris en compte que les votes émis par les membres de l'Association à jour de leur cotisation au 11/12/2023

Bien cordialement,

Le Président Stanislas PATIN (Promotion 2019)

POUVOIR

Si vous ne pouvez pas voter en ligne et souhaitez donner pouvoir, merci de nous retourner ce «bon pour pouvoir» par email à alumnirochelle@eigsi.fr.

BON POUR POUVOIR

Prénom :

Nom :

Promotion :

Je serai absent(e) et donne mon pouvoir à (Nom/prénom/Promotion) :

Signature:

SI VOUS SOUHAITEZ VOTER PAR COURRIER POSTAL :

Merci d'utiliser le bulletin de la page suivante, de le déposer dans une enveloppe avec la mention "Vote AGE du 11/12/2023", elle-même insérée dans une enveloppe précisant vos nom/prénom et promotion, postée à l'attention de :

l'Association VIOLET-EEMI-EIGSI

26 rue de Vaux de Foletier

17000 La Rochelle

VOTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

⋮

Résolution 1 : Autorisation d'une décision pour que l'Association devienne membre de la coopérative "La Rochelle Coworking" et procéder à l'acquisition d'une part sociale d'une valeur de 250€. *

- Je vote POUR
- Je vote CONTRE
- Je m'ABSTIENS

Résolution 2 : Autorisation d'une décision pour la signature de la convention de compte courant d'associé présentée en annexe moyennant un apport de 30.000€ (TRENTE MILLE EUROS) bloqué pendant une durée de 15 ans et intégralement remboursé in fine. *

- Je vote POUR
- Je vote CONTRE
- Je m'ABSTIENS